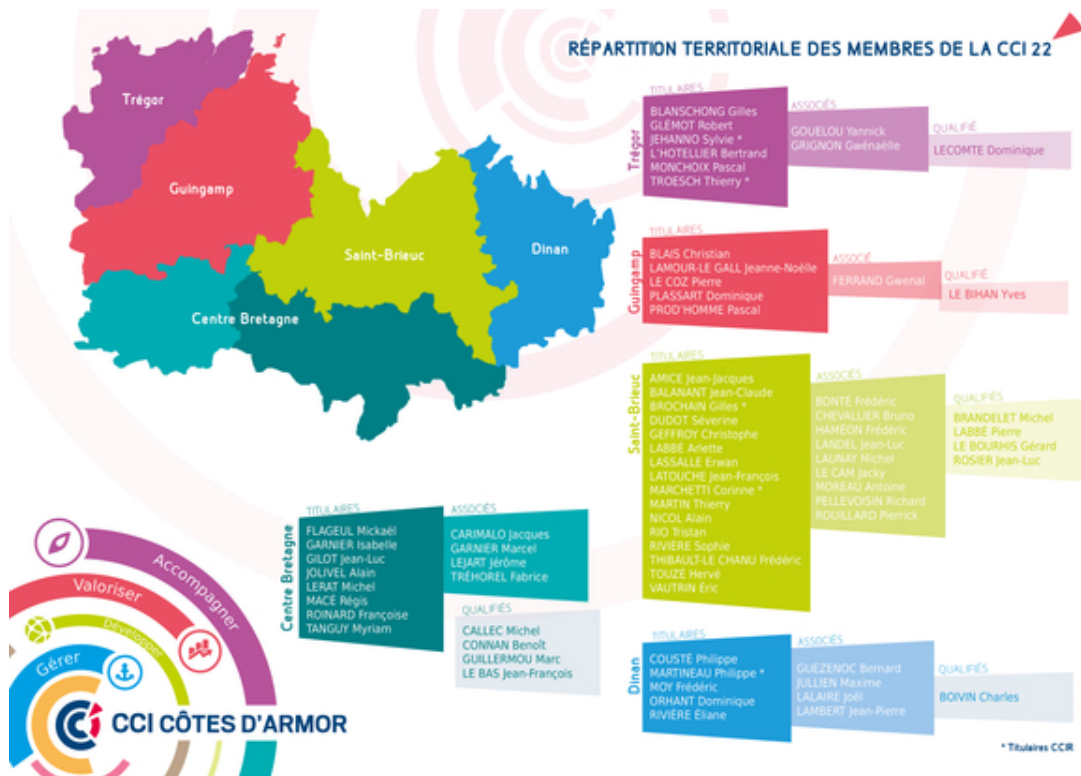




# ANIMATION PAYS

La CCI des Côtes d'Armor, en tant que parlement des entreprises, porte les intérêts des entreprises et leurs besoins auprès des collectivités et des pouvoirs publics. Cela se traduit notamment par la mise en place de l'animation pays.

Mise en œuvre par un vice-président qui s'appuie sur les antennes de la CCI et anime un groupe d'élus du secteur, l'animation pays vise à rapprocher la CCI de ses entreprises réparties sur l'ensemble du département.



Carte des Elus de la CCI 22 par territoire (.pdf - 130.86 Ko)

Ainsi, la CCI développe ses échanges avec différents partenaires territoriaux pour faire de l'**accompagnement des entreprises un axe prioritaire de développement**.

La concrétisation de partenariats avec les collectivités dans les différents pays du département permet de favoriser les échanges d'information, de mettre en place des actions à destination des entreprises et de mieux faire connaître les missions de la CCI auprès des agglomérations et des communautés de communes.

Sur chaque territoire, la CCI et les collectivités décident d'un ensemble d'actions à mettre en œuvre en plus d'un principe d'échange réciproque d'informations économiques. Ces échanges donnent lieu le plus souvent à une contractualisation entre la CCI et la collectivité. Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer :

- Organisation de réunions de sensibilisation des entreprises inhérentes à la loi sur l'accessibilité,
- Sensibilisation des entreprises et des élus des collectivités sur les caractéristiques sociodémographiques de leur territoire, des tendances

d'achat et des flux de consommation,

- Présentation des méthodes utilisées pour valoriser une entreprise auprès des chefs d'entreprise du territoire,
- Sensibilisation des entreprises à l'importance d'anticiper leur transmission.

Sur plusieurs territoires, les chefs d'entreprises membres de la CCI, associés aux autres chambres consulaires ainsi qu'aux clubs d'entreprises locaux, ont souhaité s'exprimer et être force de proposition auprès des élus politiques pour apporter leur vision économique au développement de leur territoire.

Sur Dinan en 2013, puis sur Loudéac fin 2014, ce travail collégial a abouti à un ensemble de préconisations.

A l'échelle du pays de Saint-Brieuc, une démarche similaire, sur les enjeux du développement économique et l'attractivité territoire, a été lancée fin 2015.

Pays de Dinan

Pays de Centre Bretagne - Centre Ouest Bretagne

Pays de Saint-Brieuc

Maël DIBOU

02 96 78 62 18

Pays Trégor Goëlo

Pays de Guingamp

Mathieu NICOLAS

02 96 48 22 33

CCI Côtes d'Armor

16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc

Tél : 02 96 78 62 00